

Le régionalisme dans une Europe élargie

Kaido SIREL

Direction des Relations internationales

Ville de Tallinn

La politique régionale présente un intérêt significatif pour une coopération décentralisée entre les agents de la ville de Tallinn (et sa région Harju maakond) et les collectivités territoriales françaises. Dans ce cas de figure, l'idée est simple : la dimension régionale de l'UE, le principe de subsidiarité, le Comité des Régions fondent les projets de coopération entre les autorités locales de France et d'Estonie dans un principe partagé de démocratie et de respect.

Pour que cette coopération se développe, une bonne maîtrise de la langue française serait souhaitable pour faciliter les contacts avec la partie française. Cet aspect linguistique non négligeable nécessite la formation de cadres : chefs de projets, chargés de mission et employés chargés de la communication avec les villes françaises. Cela demande un investissement humain et des ressources comme le principe du "Twinning Light", un jumelage pour la formation du personnel estonien.

Les résultats à long terme sont la mise en place d'un réseau francophone dans les unités administratives et techniques de Tallinn, réseau capable de concevoir des projets de coopération avec la France dans le cadre des fonds structurels de l'UE (Interreg, Urban). Cette politique est tout à fait envisageable parce que l'UE finance plus favorablement les projets transnationaux de coopération, où la médiation de l'Etat est secondaire.

Actuellement, et encore davantage après l'élargissement, ce sont les villes d'Allemagne, d'Autriche, du Royaume Uni, d'Irlande et des pays nordiques qui sont les partenaires potentiels les mieux placés pour les villes d'Estonie parce que la connaissance des langues allemande et anglaise leur est familière. Le français peut néanmoins se frayer un chemin avec la politique régionale et c'est précisément l'opinion de Kaido Sirel, responsable de projets à la ville de Tallinn qui donne ici son point de vue sur le concept de région, un nouveau centre de pouvoirs.

Laurent Pochat

La régionalisation s'impose depuis l'Antiquité aux autorités qui sont chargées de gérer de vastes espaces de manière uniforme. Avec la construction de l'Union Européenne et surtout avec son approfondissement, elle apparaît tout à la fois comme principe unificateur et moyen d'affirmation de l'identité des peuples.

Auparavant, elle était généralement centrée sur la résurrection du passé. On insistait sur l'histoire provinciale, ses grands hommes, sa littérature, sa géographie, son folklore. Elle inspirait le culte du particularisme et se trouvait tout entière tournée vers le passé.

La région d'aujourd'hui est envisagée en prospective ; en projection vers l'avenir. Le droit à «sa région» est pour chaque Européen un élément de son droit à la différence, avec ce que cela implique de vocation à l'auto-administration pour encourager le sens des responsabilités et favoriser l'esprit d'initiative.

Le mouvement vers les régions tend à rapprocher le citoyen des relais du pouvoir politique, qui réhabilitent les relations de proximité et des formes d'action collective en réseau et qui redonnent vie à des traditions et des usages réactualisés pour faire face au monde moderne, souvent froid et anonyme. Ce n'est que dans une Europe des Régions, qu'il sera possible de conserver au citoyen un environnement à caractère humain et un pays auquel il puisse s'identifier.

L'Union Transnationale Européenne.

Le fait régional est la réponse à ce besoin d'identité que ressent tout homme et que l'Etat a de plus en plus de mal à satisfaire.

Les Etats, les nations, tout comme les hommes, sont sociaux et veulent être reconnus dans une société des nations. Ils cherchent toujours des partenaires pour garantir leur existence ou agrandir leur influence. Dans la nouvelle Europe, auparavant traversée par les guerres les plus dévastatrices pendant des siècles, on a pu construire une unité de coexistence paisible, une unité qui évitera les conflits entre nations pour le territoire ou les ressources. Certes, cette unité a été favorisée pour des raisons diverses dont une était la nécessité de trouver un contrepois à une superpuissance agressive : l'URSS. La menace de cette puissance dans une Russie instable est moins forte actuellement. Néanmoins elle pousse les Etats qui se trouvent les plus proches d'elle à entrer dans les autres camps pour des raisons de sécurité.

En plus, dans ce contexte s'ajoutent les bénéfiques économiques mutuels et l'acquisition d'une influence plus forte sur la scène internationale.

Cette unification et son développement vont créer une multitude de nations différentes dans l'UE avec des comportements et des intérêts différents. Plus la Communauté compte de membres, plus elle devient nécessairement inégale, hétérogène économiquement, et plus elle éprouve de difficultés à dégager un consensus entre ses membres.

Cette situation peut mener à un éclatement de l'Union et pousser des peuples à retourner aux formes traditionnelles étatiques et aux dangers qui en découlent.

Pour éviter que l'UE de demain, à 30 membres ou plus (élargissement s'ajoutant aux probables sécessions des Basques, des Catalans, des Corses, des Flamands, des Wallons, des Ecosseis, etc.) n'éclate, on peut imaginer une étape dans la construction européenne qui pourrait satisfaire toutes les parties.

Ayant comme objectif l'approfondissement de l'Union, on passe par une étape de regroupement des nations et régions les plus proches et les plus liées. On pourra parler d'effondrement des régions de l'Europe en vue de former des entités plus fortement unies.

L'Europe ne peut vivre qu'à travers ses contrastes, qui lui ont donné sa vitalité et son rayonnement. Ces contrastes ne doivent pas aboutir à une lutte des nationalismes. Il faut essayer de les intégrer dans une structure leur permettant d'aboutir à une collaboration fructueuse. La condition primordiale est une nouvelle conception de l'espace territorial.

L'Etat-nation comme modèle d'Etat est dépassé au XX^e siècle. Centralisé, c'est une entité artificielle qui opprime ses diversités internes. La région est en revanche une entité vivante, qui ne se laisse pas enfermer dans des frontières arbitraires mais varie en fonction des tâches à résoudre. Ainsi l'Etat-nation uniformise et opprime l'individu alors que la région est le lieu d'épanouissement du citoyen.

Pour l'Union Européenne, on peut conseiller comme solution la décentralisation. Il faut vaincre l'Etat-nation et vaincre le caractère national qui domine à lui seul la politique. Peut-on parler dans le futur de territoires nationaux autonomes au sein d'une macro-région qui avec les autres macro-régions formeront l'Union Européenne ? Pour dissoudre l'Etat on peut imaginer une double évolution, en dépassant les Etats par en bas (les régions) et par en haut (l'Europe). Ces deux mouvements peuvent enfin se combiner en une fédération de macro-régions.

Les étages de l'Union.

Günther Ammon a dit dans la conclusion de «l'Europe des régions » que le but est de construire la future maison européenne commune d'après les principes architecturaux du fédéralisme et de la subsidiarité à trois étages où les pays et les régions, les Etats membres et l'Union Européenne, trouvent chacun leur place à part égale. En développant l'idée de remplacer les Etats membres par les macro-régions, on peut avoir la construction suivante :

- Premier étage : ensemble national ou ethnique, qui exerce dans les endroits de sa représentation une autonomie culturelle, linguistique etc. Les régions doivent refléter la variété culturelle de l'Europe, être acceptées par la population et se former sans tenir compte de la délimitation actuelle des frontières des Etats membres.

- Deuxième étage : concert des ensembles, à savoir la macro-région. On englobe les régions des nations proches par leur culture, langue, relations etc. La macro-région devient un déterminant de l'identité en remplaçant les fonctions de l'Etat national actuel.

- Troisième étage : Union Transnationale Européenne. Cette Union sera composée des représentants des macro-régions (par ex : Sud, Centre et Nord) formant une troïka de cohabitation symbolisant l'Union sur la scène internationale et dirigeant les affaires communes des macro-régions.

En utilisant le postulat de Vidal de la Blache «Les régions naissent par leur centre», on peut dire qu'en Europe il existe trois puissances nationales majeures, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Ce sont les grands pôles d'attraction autour desquels les Etats d'Europe sont concentrés.

En Europe centrale, les petits Etats/nations sont unis autour de l'Allemagne. Dans le sud, on note l'attraction de la puissance française. Dans le Nord, toutefois, les petits Etats manquent d'un centre de gravité. Ils se regroupent autour de la mer ou peuvent se grouper autour d'un pays maritime qui a une mentalité et une culture comparables. Pour les pays septentrionaux qui ont besoin d'un poids plus important dans les affaires européennes, il faut une puissance délégataire. Du point de vue géographique, culturel et linguistique, le rôle de cette puissance peut être confié au Royaume Uni.

Cette formation permettra de développer un triangle politique autour de Bruxelles entre Français, Allemands et Anglais. Les Français unissent les peuples méditerranéens, les Allemands les peuples de l'Europe centrale et les Anglais les peuples du Nord. La présidence sera confiée à un Conseil où siègera un représentant de chaque macro-région, prenant par rotation cette fonction.

Le rôle des Etats est donc primaire dans le développement de l'Union Européenne et des régions. Pourtant une UE forte demande que les Etats abandonnent de plus en plus de pouvoirs au profit des régions pour enfin s'y dissoudre.

Ce sont là de simples hypothèses, mais, dans la réalité, compte tenu de la nouvelle situation de l'UE et des initiatives prises, il y a des éléments qui parlent en faveur du cheminement vers un régionalisme renforcé.

L'identité politique, institutionnelle, juridique, monétaire pan-européenne évoquée dans les documents de Maastricht, renforcée par le Traité d'Amsterdam, par le lancement de la monnaie unique et par l'élargissement, va contrebalancer le rôle des Etats-nations en faveur des régions. L'UE va accepter de plus en plus la participation des régions dans son fonctionnement politique.

Les accords de Maastricht ont aussi mis en place un Comité des Régions qui peut être considéré comme le premier pas sur le chemin de l'Europe des Régions et mis au point le principe de subsidiarité. L'Europe développe des initiatives de coopération comme le Partenariat Méditerranéen et la Dimension septentrionale qui dessinent des macro-régions dépassant les frontières nationales.

L'Union des peuples au sein des macro-régions demande aussi au moins trois langues officielles largement utilisées. L'anglais, le français et l'allemand sont un minimum. En vue de l'approfondissement de l'Union Européenne, il faut favoriser la coopération transrégionale entre les villes des différentes régions. Quand on prend l'axe Nord-Sud, il est nécessaire de diffuser le français dans le Nord et l'anglais dans le Sud. Les langues sont le moteur de l'intégration .

L'Europe est en mouvement. C'est un "perpetum mobile» de changements. Sans les changements, l'Europe perdra son dynamisme et son rôle de leader dans le monde.

Vivat, crescat, floreat l'Europe des régions et des macrorégions !